

LYCÉE MOLIÈRE

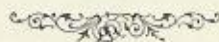
ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES

BULLETIN ANNUEL

Numéro 4. — Année 1903

SOMMAIRE :

- i. *Compte-Rendu officiel de la dernière Assemblée générale.*
- ii. *Nos réunions.*
- iii. *La Société de Bienfaisance.*
- iv. *Nouvelles et Communications.*
- v. *Annuaire de l'Association pour 1902-1903.*



CAHORS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. COUESLANT

1903

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 14 Mai 1903

La séance s'ouvre vers trois heures et demie. Madame la Directrice, Présidente honoraire, assiste à la séance, ainsi que plusieurs des membres honoraires. Un certain nombre d'aspirantes se sont jointes aux sociétaires présentes qui sont environ une cinquantaine.

Les lettres d'excuses et de regrets sont assez nombreuses, mais la plupart des sociétaires absentes ont transmis à la Présidente leur vote et même leur avis sur les questions qui vont être soulevées et discutées.

Entre autres lettres intéressantes citons celle de M^{lle} J. Regnault qui est à Périers (Manche) et a profité de la circonstance pour envoyer à l'association une offrande destinée à la Société de Bienfaisance et de M^{lle} Lucie Botz.

M^{me} Delzant souffrante, s'est trouvée au dernier moment dans l'impossibilité de présider l'Assemblée Générale, et a fait remettre son rapport à la vice-présidente, M^{lle} Berthe Milliard qui l'a remplacée et s'est acquittée très aimablement de son rôle improvisé.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Que les sociétaires et aspirantes qui sont ici me permettent tout d'abord de les remercier d'avoir répondu à notre appel. Beaucoup parmi celles qui sont absentes aujourd'hui nous ont envoyé des lettres d'excuses. Nous regrettons vivement de ne point les voir parmi nous et nous regrettons tout particulièrement celles qu'une cause de maladie retient éloignées de l'Assemblée.

Nous sommes heureuses de souhaiter la bienvenue à dix nouvelles sociétaires.

M^{lles} Germaine LEMOYNE, Béatrice DREYFUS, Marcelle BEAULAVON, H. MANUSSOHN, Marie BOYARD, R. NUN-GIRARDIN, Alice CHAIRY, Suzanne PÉRILLAT, S. DEVILLE, Annie THORNE, que nous avons déjà le plaisir de compter d'ailleurs pour la plupart parmi nous comme aspirantes et à 37 nouvelles aspirantes :

M^{lles} Y. POIRIER, H. GESSNER, M. WAHL, M^le HIRSCH, M. BESSON, S. ANDRÉ, S. HIRSCH, M. DREYFUS, J. BOYER, L. MERWART, M. LÉVY ALVARÈS, H. GUERREAU, M. BOTTOLIER, C. DOUCHEZ, J. MAILLART, P. PONTSEVREZ, L. DELMAS, J. MALVOISIN, M. PAQUIN, C. RESTINT, M. ROD, D. PAQUIN, R. SÉLIGMANN, L. POMMIER, J. PAQUIN, A. AUBRESPY, B. LHÉRISSEIER, M. BON, D. JALABERT, S. LHÉRISSEIER, E. HALPÉRINE, J. DUPOTET DE BRÉVON, S. CAHEN, M. DEVILLE, J. COURTIN, M. HALPHEN, E. LÉVY.

Nous espérons que ces nouvelles aspirantes resteront complètement nôtres à leur sortie du lycée, mais qu'elles n'attendent pas ce moment pour se mêler à la vie active de l'Association.

Décompte fait de quelques démissions que nous avons eu le regret de recevoir, démissions notifiées par lettres, ou tacites par refus répété de paiement de cotisation, l'association compte actuellement :

131 sociétaires et 67 aspirantes.

Voici le compte-rendu matériel et moral de l'œuvre accomplie par l'association en 1902-1903.

Pendant les 3 premières années de son existence, les statuts, vous le savez, avaient sagement assuré à cette jeune association la direction et le soutien de Madame la Directrice ainsi que d'un certain nombre de professeurs.

Il s'agissait maintenant pour nous de voler de nos

propres ailes, mais nous avons été bien heureuses que notre Présidente honoraire consentit à guider ce premier essor.

Qu'elle me permette de lui exprimer personnellement ma reconnaissance pour la bienveillance et l'inlassable complaisance avec lesquelles elle a guidé mes débuts de présidente inexpérimentée ; qu'elle reçoive nos remerciements à toutes pour avoir toujours trouvé moyen, au milieu de tant d'occupations et de responsabilités, de payer de sa personne chaque fois que l'intérêt de l'association pouvait l'exiger.

Matériellement pourtant, et malgré quelques démissions, celles de :

MM ^{mes} RIZET (B. Poirson)	Andrée GOUBAUD,
CUEILLE (J. Lanck)	Suzanne GOUBAUD,
LAUR (J. Guinard)	Adrienne JUNOT,
CHAILLOT (M. Walwein)	Marie BAUDOU,
GUIGOU, (K. Ripamonti)	MM ^{mes} Marguerite FOURÉ,
John JACOBY (M. Iklé)	Marie HIRSCH,

et de 4 aspirantes

MM ^{mes} A. DUPUIS	MM ^{mes} Marthe GRIMAUD,
Marguerite GRIMAUD	Marguerite POUSSIN.

l'association continue à progresser.

Nous comptons un nombre de sociétaires égal à celui de l'an passé et 24 aspirantes de plus.

Les appuis et les conseils n'ont donc pas manqué ; pas plus que le dévouement d'un certain nombre de sociétaires qui ont activement secondé le Comité, et que je tiens à remercier du précieux concours qu'elles n'ont cessé de nous apporter. Cependant, malgré tant de bonnes volontés et d'efforts, l'association n'a pas encore accompli le progrès décisif que nous aurions lieu d'attendre étant donné la réunion de si bons éléments. Où faut-il en chercher la cause ?

Né serait-ce pas peut-être à l'indifférence où notre œuvre laisse beaucoup d'anciennes élèves qu'il faudrait s'en prendre ? Il en est même parmi celles qui nous ont apporté leur adhésion qui semblent encore totalement ignorer ou avoir oublié le but tout de solidarité que nous nous proposons.

C'est donc pour nous une question de première importance que de réussir non seulement à attirer à nous le plus grand nombre possible de nos anciennes compagnes, mais encore à les retenir à l'heure où le mariage ou bien les exigences d'une carrière changent l'orientation de leur vie, et de près ou de loin à les intéresser à l'œuvre commune.

Nous espérons qu'un bulletin paraissant plus fréquemment, mêlant plus directement à la vie de l'association les sociétaires éloignées peut nous aider à atteindre ce but ; C'est pourquoi vous aurez tout à l'heure à examiner les modifications que le Comité vous propose d'apporter au bulletin annuel de l'association.

A côté des quelques démissions que je vous ai mentionnées, nous avons malheureusement à constater d'autres vides bien tristes. Nous avons appris la mort d'une de nos plus jeunes sociétaires Suzanne de Curel, et parmi nos anciennes compagnes, celles de Marguerite et de Lucie Gourio de Refuge, cette dernière devenue M^{me} D'Esménard et dont vous avez probablement appris la fin tragique dans un naufrage sur la Côte d'Azur.

Cette année nous n'avons eu occasion d'aider pécuniairement qu'une seule sociétaire. Un prêt de 200 fr., illimité comme durée lui a été alloué pour lui permettre de continuer ses études. Je vous transmets ses remerciements.

Nous regrettons de n'avoir pas eu à utiliser complè-

tement les crédits prévus. Notre association est avant tout *essentiellement une Société de secours mutuels*, secours mutuels pécuniaires, secours mutuels de placement ; s'en persuader et venir s'adresser à nous est nous donner une preuve de confiance dont nous ne pouvons être que très heureuses et très fières. Comme M^{me} la Directrice l'a fait depuis 3 ans, j'insiste de nouveau sur ce point, que les sociétaires connaissant l'une d'entr'elles qu'une aide momentanée tirerait d'embarras l'engage à venir nous trouver, M^{me} la Directrice ou moi, ou bien *nous signale son cas, sans fausse honte et sans hésitation* ; cela est encore un devoir de solidarité.

Et puisqu'il s'agit d'aide mutuelle, je tiens à vous mettre au courant des efforts que nous avons tentés pour centraliser tous les renseignements relatifs aux offres et aux demandes de situations vacantes. M^{me} Cilly Schöne qui a accepté de se charger de cette tâche et s'en acquitte avec un zèle aussi actif qu'intelligent, s'est mise en rapport avec les différentes secrétaires d'associations d'anciennes Elèves des Lycées Fénelon, Racine et de Versailles, proposant de communiquer et de faire profiter les élèves des autres Lycées des offres d'emplois dont ne pourraient bénéficier nos compagnes.

Les résultats de cette tentative ont été médiocres : A Versailles on paraît sympathique à notre idée ; Fénelon accepte nos bons offices, en ce qui concerne les propositions de situation pour ses élèves mais ne paraît pas très disposé à la réciprocité. Quant aux autres Lycées ils ont purement et simplement décliné nos offres. Pour ce qui nous concerne directement nous n'avons eu occasion de rendre service et de procurer d'emplois qu'à des jeunes filles évidemment très dignes d'intérêt mais étrangères au Lycée, et cela parce que personne des nôtres ne s'est adressé à nous.

Nous ne nous décourageons pourtant point et il a été décidé que pour étendre et préciser les renseignements, M^{me} la Directrice accepterait de communiquer à l'association les désirs d'emplois que les élèves pourraient juger utile de lui faire connaître à leur sortie du Lycée.

M^{me} la Directrice a également mis à la disposition de l'Association un cadre qui, placé dans la galerie extérieure, renferme les renseignements relatifs à l'Association et pouvant contenir aussi les demandes et offres de situation. Nous espérons qu'on voudra bien l'utiliser.

Je dois également vous tenir au courant de ce qui concerne la pupille dont vous avez accepté la charge l'an passé. Je vous rappelle pour mémoire la situation de cette enfant qui fut élève au Lycée et qui, âgée de 13 ans, moralement et matériellement abandonnée, privée de mère, n'ayant plus qu'un père âgé et dans une situation des plus précaires, vivait dans un milieu dont l'influence était à redouter. A l'unanimité, vous avez pris la responsabilité de cette enfant et voté les crédits demandés par M^{me} la Présidente, soit un crédit annuel de 100 francs et un autre supplémentaire de 25 francs pour l'année 1902. Je dois, malheureusement, vous déclarer que votre protégée ne s'est pas montrée digne de l'intérêt que nous lui avons témoigné. Peu soucieuse de profiter de l'éducation qu'elle reçoit dans la pension où on l'a placée, elle ne travaille pas et ne fait aucun effort sur elle même. Au moment de la rentrée dernière, le père étant plus que gêné, il fallut payer une partie des frais d'entretien (36 fr.) pour qu'elle pût rentrer dans sa pension. M^{me} la Directrice avança cette somme au père à titre de prêt ; ce prêt vient d'être remboursé. Après des avertissements répétés, les bulletins de l'enfant continuant à être aussi aussi peu satisfaisants, il a été décidé d'un commun accord entre

M^{me} la Directrice et le Comité que notre pupille, profitant si mal de l'instruction qu'elle recevait, ne retournerait pas à la rentrée dans le pensionnat de Poitiers où elle est actuellement, et que, ne nous résignant toutefois pas encore à l'abandonner, sans tenter un nouvel effort, nous nous occuperions de la placer en apprentissage dans une maison où elle pourrait apprendre le commerce ou un métier. M^{me} la Directrice, qui a écrit au père pour l'informer de cette décision, vous communiquera sa réponse.

Mais il ne s'agit pas seulement de l'aide que directement ou indirectement nous avons pu fournir aux élèves du Lycée. Notre Association, vous le savez, n'est pas égoïste, puisque depuis 3 ans vous lui permettez d'affecter *un dixième* de ses ressources annuelles à aider des familles nécessiteuses chargées d'enfants. Les difficultés contre lesquelles la Société de Bienfaisance a eu à lutter et les prodiges qu'elle a dû accomplir, la plupart d'entre vous les connaissent. La majorité des sociétaires présentes ici ont eu plus ou moins occasion de résoudre le problème difficile de soutenir 7 orphelins, d'envoyer en vacances à la campagne plus de 25 enfants, de distribuer des secours de loyer, de vêtements, de charbon, avec des ressources tellement précaires qu'il fallait toujours compter sur un don imprévu pour remplir à la fin du mois la bourse qu'on vidait au début. Si je rappelle ces jours pénibles, c'est que celles d'entre vous qui n'ont cessé, pour permettre de continuer l'œuvre commencée, d'apporter le concours de leur activité, de leur argent, de leur travail et de leur temps, n'en auront que plus de joie à apprendre, que nos 7 orphelins sont assurés d'avoir leurs pensions payées, et que cette année ce n'est point 25, mais 30 enfants que nous enverrons à la Colonie des vacances, sans compter ceux qui sont

déjà partis pour Berck, et que nous pourrions cet hiver distribuer vêtements et charbon sans crainte de voir tout de suite apparaitre le fond de notre bourse.

Les sociétaires qui ont eu l'heureuse idée d'assurer le sort de nos protégés en organisant une vente de charité à la mairie du 16^e arrondissement peuvent être heureuses et fières des résultats obtenus.

L'an dernier, M^{me} la Directrice nous faisait espérer le portrait de M. Ruel, en souvenir duquel une souscription avait été ouverte il y a deux ans. Ce portrait avait été promis par la famille, ainsi qu'un livre de notre regretté professeur, et que son frère, M. H. Ruel, avait aimablement offert aux anciennes élèves qui en feraient la demande. M^{me} la Directrice a fait, au cours de l'année qui vient de s'écouler, plusieurs démarches auprès de M. H. Ruel pour lui rappeler cette double promesse, mais elle a le regret de ne pas en avoir encore obtenu la réalisation.

Comme chaque hiver nous avons eu le plaisir d'entendre à notre salle de réunion plusieurs conférences extrêmement intéressantes sur des sujets très variés.

M. le D^r Léon Petit, qui avait bien voulu, l'an passé déjà, venir nous faire une petite causerie, nous a entretenus cette année des Médecins de Molière. M. le D^r Camille Savoie, du rôle des femmes dans la lutte contre la tuberculose ; M. Marillier, des légendes des bords du Rhin, et M. le D^r Martial, de la lumière comme moyen de guérison. Remarquez, n'est-ce pas, que deux de nos anciennes compagnes, M^{mes} Savoie et Marillier, à qui nous devons le concours de leurs maris, ont droit à une part des remerciements qui s'adressent aux conférenciers.

Voici maintenant pour terminer ce rapport le compte-rendu des séances du Comité qui s'est réuni 4 fois au cours de l'année.

Le 13 juillet 1902, M^{me} la Directrice, présidente d'honneur, qui avait bien voulu continuer à assister aux séances du Comité, a entretenu l'assemblée d'un prêt qu'elle avait remis à une sociétaire. Ce prêt a été ratifié à l'unanimité par le Comité qui s'est ensuite occupé de la question financière, et de transférer au fonds de réserve 500 francs sur l'exercice 1901-1902, transfert retardé par la maladie de l'ancienne trésorière Lucie Cerf.

Pour faciliter à l'avenir les démarches financières à faire au nom de la Société et selon les modifications faites aux statuts par la dernière assemblée générale, une résolution a été votée à l'effet de confier à la présidente et à la trésorière le droit d'autoriser, moyennant leur procuration sous seing-privé, la vice-trésorière à effectuer les recettes et les dépenses.

Le premier à-compte sur la subvention de 1/10^e accordé à la société de bienfaisance a été voté et les membres du Comité se sont ensuite occupés de l'importante question du recouvrement des cotisations, puis la fin de la séance a été consacrée à dresser une liste d'achat de livres pour la bibliothèque et à préparer le bulletin et la fête de rentrée.

Dans la séance du 23 novembre 1902, M^{me} la Directrice a mis le Comité au courant des difficultés de tous genres, qui se produisent au sujet de la pupille de l'association et du peu de satisfaction qu'elle donne.

La transformation du bulletin désirée par quelques membres qui le voudraient plus bref, plus précis et plus fréquent est mise à l'étude. Enfin il est décidé que Marguerite Gérard, qui de loin continue à s'intéresser vivement à l'association, gardera son titre de bibliothécaire, Elise Bondonis la remplaçant dans ses fonctions.

Dans la séance du 28 février, présidée par M^{lle} Mil-

liard, vice-présidente, l'allocation du 2^e à-compte à la société de bienfaisance est voté à l'unanimité. Les questions d'ordre intérieur relatives au recouvrement des cotisations et à l'achat d'un tapis étant réglées, la secrétaire Cilly Schöne, chargée de recueillir les offres et demandes d'emplois, met le Comité au courant des démarches qu'elle a tentées auprès des secrétaires des autres lycées. Le Comité termine en dressant la liste des sociétaires éligibles au Comité.

Dans la séance du 3 mai, la liste des candidats au Comité est définitivement dressée, 9 d'entre elles seulement ayant répondu à l'avis envoyé. L'attention du Comité se porte ensuite sur le projet de budget de 1903-1904 et M^{me} la Directrice ayant donné de nouvelles peu satisfaisantes de notre pupille, on décide de la placer l'an prochain en apprentissage au lieu de lui faire continuer des études qui ne mènent à rien.

Puis le Comité étudie deux propositions destinées à être soumises à l'assemblée générale : la modification du bulletin et la location d'un piano.

En effet la 2^e question inscrite à l'ordre du jour a pour objet la proposition de la modification du Bulletin.

Jusqu'à présent l'association a publié chaque année un bulletin variant de 20 pages la 1^{re} année à 40 la 3^e. Dans ce bulletin, comme vous le savez, étaient publiés outre l'annuaire de l'association amicale, le compte-rendu de l'assemblée générale, des conférences de l'année, de la fête de rentrée, de l'œuvre accomplie par la société de bienfaisance, enfin des communications et des avis divers.

Malgré la bonne volonté des rédactrices qui s'efforçaient d'apporter dans leurs exposés sommaires, autant de variétés que possible, nous avons constaté que ces nouvelles reçues une fois par an, laissaient

bien froides non seulement les sociétaires éloignées, mais encore celles mêmes qui, habitant Paris, ne viennent que de loin en loin au lycée.

Nous nous sommes alors renseignées auprès des secrétaires d'autres associations d'anciens ou d'anciennes élèves ayant sur nous le grand avantage de l'expérience acquise, nous avons constaté que le meilleur moyen d'intéresser à l'œuvre commune de mutuelle assistance que se propose toute association amicale, était de tenir régulièrement et fréquemment au courant de cette œuvre, les membres disséminés de l'Association.

Nous souhaiterions donc voir notre bulletin annuel de 40 pages se transformer en un bulletin mensuel de 8 à 10 pages au plus, dans lequel serait publié le compte rendu des réunions du Comité, des réunions de Bienfaisance ou autres ainsi que les fêtes qui pourraient avoir lieu au lycée ; le résumé des conférences, les nouvelles relatives aux mariages, naissances et décès, les diplômes et distinctions obtenus par les Sociétaires les offres et demandes de situations et enfin les communications diverses qui pourraient parvenir de sociétaires éloignées définitivement et momentanément.

Souvent M^{me} la Directrice, la Présidente ou l'un des membres du Comité a reçu des Sociétaires habitant l'étranger ou la province mais de loin continuant à s'intéresser à l'Association, des lettres particulièrement intéressantes.

Ne pensez-vous pas que de la publication de ces lettres il pourrait résulter un avantage moral pour l'ensemble des sociétaires qui ne sentiraient pas ainsi se desserrer si promptement les liens de leur camaraderie d'écolière.

Celles d'entre nous qui adressent des demandes de renseignement à la secrétaire pourraient aussi trouver la réponse attendue dans le bulletin mensuel.

Mais pour cette modification il faut naturellement une augmentation de crédit.

L'assemblée générale de 1902 avait alloué au Comité une somme de 200 francs pour les frais du Bulletin et impression, nous estimons pouvoir arriver à réaliser la modification proposée dans la publication du bulletin moyennant une dépense de 300 fr. soit 100 fr. d'augmentation.

Etes-vous disposées à nous accorder cette augmentation de crédit ? Approuvez-vous notre proposition ou voyez-vous des objections ou des modifications à y apporter ? Nous vous demandons instamment de nous indiquer votre avis ainsi que la permission de vous donner lecture d'une lettre de Lucie Botz qui de loin s'intéresse aux questions mises à l'ordre du jour et qui approuve fort ce projet de transformation du bulletin, grâce à laquelle, dit-elle, « les pauvres sociétaires provinciales seront plus souvent au courant de la vie de l'Association. »

Après lecture de cette lettre, le débat s'engage tout de suite sur ce premier point. Le Comité pour lequel la discussion sur les questions à l'ordre du jour est un symptôme de l'intérêt qu'y apportent les sociétaires, s'efforce de provoquer les objections. L'assemblée générale a d'ailleurs manifesté cette année une vitalité des plus louables. Une sociétaire pessimiste exprime l'opinion que les bulletins en général, et celui de l'Association en particulier, étant par nature dépourvus d'intérêt, une transformation lui semble inutile. D'autres sociétaires craignent que le crédit supplémentaire demandé ne soit insuffisant pour l'impression de plusieurs bulletins ; d'autres enfin présentent des objections fondées sur le fait que les affaires de l'Association ne leur semblent pas fournir une matière suffisante pour six ou sept bulletins mensuels.

Les sociétaires et les membres du Comité favorables à la transformation du bulletin font observer, en réponse à ces derniers arguments pratiques, qu'un bulletin mensuel ne comportera que 4 ou 8 pages et que, si l'on s'en rapporte à ce que vient de dire la Présidente, les comptes-rendus des séances et des conférences les communications diverses, les correspondances ouvertes, les convocations pour les réunions rempliront bien ce nombre de pages. De plus la Présidente et quelques autres membres du Comité se sont informées avec soin du prix de revient de l'impression des bulletins analogues, et elles croient pouvoir assurer qu'il ne sera pas nécessaire de dépasser le crédit supplémentaire demandé.

Enfin pour ce qui est de l'impressionisme chagrin des sociétaires qui expriment des doutes pénibles sur l'intérêt de ce nouveau bulletin, le Comité, qui n'ose d'ailleurs exprimer une certitude présomptueuse au sujet du succès de cette transformation, ne croit pouvoir répondre que par un optimisme confiant. Pourquoi se paralyser d'avance par suggestion ? L'expérience montrera si le nouveau bulletin peut atteindre complètement ou partiellement le but désiré.

La discussion close, l'Assemblée Générale, à l'unanimité moins une voix, décide la transformation du bulletin annuel en bulletin mensuel et vote le crédit supplémentaire de 100 fr. nécessité par cette transformation.

Le deuxième point du débat porte sur l'introduction d'un piano dans la salle de Réunion. « Un certain nombre de sociétaires, reprend la Présidente pour exposer la question, qui sont de fidèles habituées des réunions de couture du lundi et du mercredi souhaiteraient avoir un piano dans la salle de Réunion ;

Le Comité demande à l'Assemblée générale son avis

à cet égard, et si elle est disposée à voter un crédit annuel de 150 francs nécessaire à la location du piano en question ».

La discussion s'engage, moins sur l'opportunité de la présence du piano que sur la manière dont on se le procurera. Quelques sociétaires déclarent que leur expérience personnelle leur a appris qu'on ne peut avoir un bon piano en location ; mais d'autre part elles considèrent l'achat du piano comme une dépense beaucoup trop lourde pour une jeune association comme la nôtre.

D'autres font observer que les sociétaires qui ne viennent pas à la salle de réunion ne jouiront pas de cette acquisition, — ce à quoi il est répondu que le Comité espère précisément rendre, par la présence du piano, les réunions bi-mensuelles plus attrayantes et augmenter le nombre des sociétaires et aspirantes qui y prennent part. Cependant, bien que la discussion continue entre les opinions extrêmes, la majorité des sociétaires, et une partie du Comité reste neutre.

L'amendement suivant est proposé pour concilier les objections : une sociétaire qui s'occupe spécialement de musique ayant fait savoir à M^{me} la Directrice qu'elle était prête à faciliter la location d'un bon piano dans des conditions très avantageuses, on pourrait alors en louer un à titre d'essai, pendant six mois seulement, ce qui ne nécessiterait qu'un crédit de 70 francs et on ne continuerait la location que si l'essai donnait des résultats appréciables.

Sous cette forme la proposition du Comité est adoptée à l'unanimité.

Ces questions réglées on passe à la troisième partie de l'ordre du jour, le Compte-Rendu financier de la Trésorière. M^{me} M. Lelièvre qui s'est acquittée avec beaucoup de dévouement de cette tâche absorbante prend la parole.

Compte-rendu financier

Année Mai 1902 — Mai 1903

1^o — Ressources annuelles

Au 16 mai 1902

Nous avons en caisse un reliquat de	1.568	15
Sur les 5 cotisations en retard, de l'année précédente, nous en avons reçu 4, soit :	40	»
Pour l'année 1902-1903 nous avons touché 125 cotisations, soit :	1.250	15
Pour 1903-1904, 3 cotisations déjà versées ont produit :	30	»
71 cotisations d'aspirantes ont donné	142	»
Un don	10	»
La vente de 2 bulletins a produit	2	»
L'intérêt de l'argent placé nous a donné pour les rentes 3 0/0	75	»
Pour l'obligation foncière	12	52
Pour le compte du livret de Caisse d'épargne.	18	01
En tout	105	53
Certains frais d'entretiens, avancés pour la pupille de l'Association, en décembre dernier, viennent de nous être remboursés	36	55
Total des recettes ..	3.184	38

En résumé

Un reliquat de	1.568	15
4 cotisations 1901-1902	40	»
125 — 1902-1903	1.250	15
3 — 1903-1904	30	»
71 — aspirantes	142	»
1 don	10	»
2 bulletins	2	»
Intérêt de l'argent placé	105	53
Remboursement des dépenses pour la pupille	36	55
	3.184	38

...

DÉPENSES

Nous avons fait quelques dépenses, déjà prévues et votées pour l'année précédente, telles que le transfert au fonds de réserve d'une somme de 500 francs qui n'avait pu être effectuée avant la précédente Assemblée générale.

Nous avons utilisé le crédit de 125 francs pour l'ameublement. Le tapis de la salle de l'Association a coûté 110 fr. 40 et nous avons 8 francs de blanchissage des rideaux de la salle.

Enfin notre bibliothèque s'est enrichie de 23 livres nouveaux qui ont coûté 90 fr. 85.

Pour cette année 1902-1903, nous avons transféré au fonds de réserve 500 francs.

Un prêt de 200 francs a été accordé à l'une des sociétaires.

Sur la pension de la pupille de l'Association nous avons donné 140 francs et quelques frais d'entretien faits en octobre, se montant à 36 fr. 65 et qui viennent d'être remboursés par son père.

Nous avons versé à la Société de Bienfaisance 156 francs 15.

Le *Bulletin* n° 3 nous a coûté 200 francs.

Les frais de conférences ont été de 35 fr. 95 pour les conférences avec projections, les locations de clichés, les ballons d'oxygène, et le préparateur qui faisait fonctionner la lampe.

Les frais de bureau sont de 18 fr. 95, employés à l'achat de papier pour les convocations, d'un carnet à souche pour les reçus et de registres pour cataloguer les livres de la bibliothèque.

Les frais de poste montent à 68 fr. 95, dont 45 fr. 50 pour l'envoi de bulletins, convocations, reçus, et 23 fr. 45 pour les frais de recouvrement de cotisations non payées en janvier 1903.

Le prix Solange Karpelès a coûté 7 fr. Quelques fournitures de mercerie, ciseaux, fil, aiguilles, pour la boîte à ouvrage des sociétaires qui se réunissent ici pour travailler pour les pauvres, se montent à 6 fr. 85.

Enfin nous avons donné une gratification de 15 fr. aux domestiques qui entretiennent notre salle toute l'année et qui l'aménagent au moment des réunions.

Nos dépenses ainsi réparties font donc en résumé :

Transfert au fonds de réserve pour 1901-1902	500 »
Ameublement	118 10
Achat de livres	90 85
Transfert au fonds de rés. pour 1902-1903.	500 »
Prêt	200 »
Pension de la pupille de l'Association	176 65
Société de Bienfaisance	156 15
Bulletin n° 3	200 »
Frais de conférence	35 95
Frais de Bureau	18 95
Frais de poste et recouvrements	68 95
Prix Solange Karpelès	7 »
Frais de mercerie	6 85
Gratifications aux domestiques	15 »
Total	2.094 45

Il nous reste donc en caisse un reliquat de 1.089,93 sur lesquels 1.018,01 sont placés à la caisse d'épargne.

II. — *Fonds de réserve*

RECETTES

Les recettes ont été de :

En caisse le 16 mai 1902	12 75
— Excédent des ressources annuelles (1901-1902)	500 »
Fête du Lycée	250 »
Excédent des ressources annuelles (1902-1903)	500 »
Total	1.262 75

DÉPENSES

Achat de 15 fr. de rente 3 0/0.....	507 15
Achat de 6 fr. de rente 3 0/0.....	199 45
Achat d'une obligation foncière.....	487 95
Total.....	<u>1.194 55</u>

Il reste donc dans la caisse du fonds de réserve
1.262,75 — 1.194,55 = 68 fr. 20.

De l'achat de ces nouvelles valeurs, il résulte que
l'association possède :

78 fr. de rente 3 0/0
28 fr. de revenu d'obligation foncière

soit un revenu annuel de 106 fr.

Le compte-rendu approuvé à l'unanimité, la trésorière présente le :

Projet de Budget

pour l'année 1903-1904

RECETTES PRÉVUES :

1° *Pour les ressources annuelles*

Reliquat en caisse au 16 mai 1903.....	1.089 93
10 cotisations non versées de 1902-1903..	100 »
135 cotisations de sociétaires dont 3 déjà versées.....	1.320 »
70 cotisations d'aspirantes.....	140 »
Intérêt de l'argent placé.....	106 »
Total.....	<u>2.755 93</u>

2° *Pour le fonds de réserve*

Bénéfice probable de la fête du lycée : 250 fr.

DÉPENSES PRÉVUES

Séours à accorder.....	450	»
Société de Bienfaisance le 1/10 ^e des res- sources annuelles.....	160	»
Pension de la pupille.....	100	»
Achat de livres.	100	»
Frais de reliure.....	20	»
Ameublement	150	»
Location d'un piano pour 6 mois.....	70	»
Bulletin	300	»
Frais de bureau.....	50	»
Frais de conférences.....	50	»
Frais de poste et recouvrements.....	80	»
Transfert au fonds de réserve.....	500	»
Prix Solange Karpelès.....	7	»
Gratifications aux domestiques.....	15	»
Imprévu	100	»
Total	2.152	»

A la fin de l'année, selon nos prévisions, notre reliquat sera de : 2.755,93 — 2.152 = 603, 93.

Chaque article de ce rapport est adopté à l'unanimité.

On procède alors à l'élection de 5 nouveaux membres du comité en remplacement de M^{lles} M. Rochet (remplaçant Lucie Cerf), H. Dupuy, E. Bondonis, H. Bourgeois, E. Viénot. M^{lles} Dupuy et Bourgeois ne se représentent pas.

Le scrutin donne les résultats suivants :

M ^{lles} Mathilde ROCHET M. S.	53	voix
Elise BONDOIS M. S.	48	»
Emmeline VIÉNOT M. S.	47	»
Marguerite ETLIN.	30	»
Isabelle DE MIGNY.	29	»
Jeanne LONGLEY	28	»
Laurence DUPUY	26	»
Lucie MANTOY	19	»
Mathilde DE CUREL.	13	»

M^{lles} ROCHET, BONDOIS, VIÉNOT, M. ETLIN, I. de MIGNY sont donc réélues ou élues au Comité.

Le Comité réélit le même bureau que l'année dernière et l'assemblée générale se sépare.

Pour la Présidente :

la Vice-Présidente,

BERTHE MILLIARD.

La Secrétaire,

M. BONDOIS.



NOS RÉUNIONS

La salle de Réunion de l'Association est ouverte à toutes les sociétaires et aspirantes ; on le sait, mais pour qu'on s'en souvienne, il est bon d'être, de temps à autre, expressément convié à s'y rendre pour une fête, une conférence, ou une simple réunion charitable.

La plus solennelle de ces réunions, la fête de rentrée, qui a eu lieu le 22 octobre 1902, a été particulièrement brillante.

Malgré les attractions variées dont l'annonce alléchante figurait sur des programmes pleins de fantaisie :

Séance d'illusions et prestidigitation, théâtre des Mirmidons avec artistes miniatures vivants, le gai soleil attirait les promeneuses dans les galeries, autour des éventaires variés et pittoresques pour la plus grande joie des vendeuses, tout heureuses de ne pouvoir suffire à leur nombreuses clientèle.

Pour clôturer la journée, concert de harpe, violon, violoncelle et piano où l'on a vivement applaudi M^{lles} S. et L. Glims, S. Cahen, et C. Faure. Deux tableaux vivants, la Cigale et la Fourmi et les trois Parques, re-

présentés et mimés par M^{lles} A. Karpelès, C. Lowen-gard, N. Schöne, A. Chairy et S. Debat Ponson ont obtenu leur succès accoutumé, et l'on a fait un accueil enthousiaste aux chansons bretonnes de M^{lle} M. Verrier ainsi qu'aux chansons nègres innovées par M^{lle} Cilly Schöne.

Ajoutons que la recette fût excellente et les bénéfices sérieux, ce qui n'a jamais rien gâté dans une fête de charité.

En décembre nous nous retrouvions très nombreuses encore, autour du D^r Léon Petit qui chaque année met à notre disposition son talent de conférencier. Cette fois il nous a fait une peinture fort amusante et fort spirituelle des « Médecins dans les comédies de Molière, » évoquant d'abord les médecins du xvii^e siècle qui cherchaient péniblement les clients, chevauchant par les rues de Paris, montés sur une pauvre mule, comme Théophraste Renaudot, ou jouissaient d'une faveur exagérée, tel le célèbre Fagon, puis pour terminer passant en revue les types ridicules de M. Purgon et de M. Diafoirus, des Docteurs Macroton et Tomès, et de l'apothicaire Fleurant.

Un autre médecin, le D^r Camille Savoie est venu, lui aussi, nous entretenir de questions relatives à son art. Il ne s'agissait plus, cependant, cette fois, de retracer sous une forme humoristique, le charlatanisme du passé, mais bien d'une sorte d'appel aux armes, conviant chaleureusement les femmes françaises à suivre l'exemple des allemandes dans la lutte à outrance vaillamment entreprise par celles-ci contre la tuberculose.

Elles ont, nous dit le conférencier, fondé une Croix-Rouge qui a des représentants dans les plus petites villes et dont les membres ont pour office d'exercer sur toutes les familles leur surveillance, afin d'enrayer

le mal dans sa racine. En cas de misère la Croix-Rouge fait secourir les malades, ou s'il y a lieu, admettre dans des sanatoria, dont quelques-uns ont été créés et aménagés par des femmes. Dans quelques grandes villes à Berlin par exemple, la même société a fondé des jardins spécialement réservés aux tuberculeux indigents pour leur permettre de faire une cure d'air. La Croix-Rouge Française, conclut le D^r Savoie dispose de capitaux qui dorment en temps de paix ; ne pourrait-elle les utiliser pour lutter contre un fléau aussi terrible que la guerre, ou mieux ne pourrait-on créer une seconde société, une « Petite Croix-Rouge » qui s'organiserait sur le modèle de la Croix-Rouge Allemande ?

Ce n'est pas une autre croisade que nous a prêchée le D^r Martial bien qu'il se soit agi également de cure. Dans une très intéressante et très brillante conférence sur « la lumière comme moyen de guérison » il nous a fait la démonstration d'une nouvelle méthode consistant à guérir certaines maladies de peau sous l'action des rayons solaires concentrés dans une lentille, et exposé la théorie qui divise la lumière en rayons violets et rayons rouges, nous montrant comment ces derniers employés dans le traitement de la petite vérole peuvent empêcher les marques qui défigurent.

Nous avons pu remarquer en passant que les médecins Chinois, tout en ignorant cette savante théorie, avaient déjà depuis longtemps constaté l'influence du rouge sur la variole. Le proverbe « rien n'est nouveau sous le soleil » trouve ici une application parfaite.

Le Rhin Moyen, de Spire à Koblenz, tel est le titre de la très intéressante causerie dans laquelle M. Marillier a bien voulu nous communiquer ses impressions de la vallée du Rhin où il a séjourné plusieurs fois. Seul de nos conférenciers, cette année, il nous a entretenu de voyages, nous invitant à le suivre de Spire à Koblenz

et nous y aidant par les projections lumineuses d'une carte de la région et de vues des sites ou monuments principaux. Après Spire, Manheim, Worms, cités bourgondes et frankes, c'est la ville palatine d'Heidelberg avec son Université célèbre, puis Mayence, siège du primat de Germanie, à moitié morte aujourd'hui, si importante autrefois et autour de laquelle fourmillent les légendes. — Wiesbaden et le Taunus qui mériteraient d'être l'objet d'une causerie spéciale, tant la nature s'est montrée là prodigue de beaux sites, d'endroits délicieux, tant elle y a fait jaillir de sources bienfaites : Wiesbaden, Schlangenbad, Langen, Schwabach, etc. A partir de Bingen, le Rhin s'est frayé une route dans les roches éruptives. Les 62 kil. qui séparent la Germanie de Koblenz, forment la partie la plus belle du voyage. A chaque tournant du fleuve, c'est un burg placé comme un nid de vautour tandis qu'au bord de l'eau une bourgade à l'aspect moyenâgeux se reflète dans le Rhin. Au pittoresque de la nature se mêle le surnaturel des légendes dont il y a un tissu ininterrompu de Bingen à Koblenz, en touchant à Lorch, Bacharach, Kaub, Wesel, la Lorelie, St-Goar, etc.

Mais l'heure s'avancait tandis que nous l'oublions, dans ce beau voyage où nous entraînait le conférencier, et le défilé de 60 vues demande un temps assez long, aussi M. Marillier s'est-il contenté de nous laisser entrevoir Ems, ses sources, et ses mines et de nous conduire à Koblenz terminant par une visite au cimetière des soldats français prisonniers de guerre de 1870.

M^{lles} Hélène et Marguerite Zielinska ont prêté gracieusement leur concours à la conférence en exécutant quelques morceaux sur la harpe chromatique et le violoncelle.

Plus modestement et en moins grand nombre, quel-

ques-unes de nos compagnes, des laborieuses et des dévouées, ont continué de se retrouver fidèlement aux réunions de couture du premier lundi et du troisième vendredi de chaque mois. Parmi les sociétaires et les aspirantes les plus assidues, il faut citer M^{lles} Elise Bondois, Bacholle, Marguerite Lelièvre, Hélène Rott, Geneviève Maury, Sophie et Alice Bernheim, Isabelle de Migny, Jeanne Dupotet de Brévon, et quelques autres encore qui ont profité de leurs loisirs pour venir travailler pour les pauvres.

Vers 4 heures 1/2, ces bonnes ouvrières, que M^{me} la Directrice ou quelques professeurs viennent souvent aimablement encourager, interrompent leur travail pour se grouper autour de la table à thé, très heureuses à l'occasion de pratiquer l'hospitalité et de faire les honneurs de leur thé ou de leur citronnade à celles dont le hasard leur amène la visite imprévue.

Malgré ces bonnes volontés, il serait désirable pourtant que nous fussions plus nombreuses à ces réunions comme aux autres d'ailleurs. L'ouvrage ne manque pas ; il y en a pour toutes et il reste encore brassières et jupons qui n'ont pu être terminés cette année, sans parler des réparations de vêtements d'enfants, si utiles à la Société de Bienfaisance.

Que les jeunes surmontent donc leur timidité ; c'est avec grand plaisir que nous les verrons se joindre à nous et nous faire profiter de leur habileté manuelle. Qu'on se rappelle un peu plus généralement ces premiers lundis et ces troisièmes vendredis, et qu'on vienne en plus grand nombre encore applaudir les conférenciers que nous espérons pour l'année prochaine.



LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

Venez aux réunions qui se tiennent au Lycée le deuxième jeudi de chaque mois. Venez à Noël voir la joie bruyante des enfants qui se pressent autour de l'arbre illuminé, chargé de sucreries et de jouets. Accompagnez-nous en plus grand nombre, lorsqu'au printemps nous menons goûter sur les pelouses du Bois la bande médiocrement disciplinée de ces pauvres petits pour qui le grand air, la lumière, la verdure surtout sont choses de luxe, par conséquent hors de leur portée.

Cette année, nous répétons une fois de plus cet appel, mais il a déjà été entendu et l'on y a répondu dans un bel élan de bonne volonté.

Le sort des orphelins que nous avons adoptés est, pour le moment, assuré ; ce n'est point 25, mais près de 40 bambins chétifs que nous allons cette année arracher pour un mois à leurs logements malsains, transporter en pleine campagne et mettre au régime substantiel des fermes ; cet hiver enfin nous pourrons continuer à distribuer des secours de loyer, de charbon et de vêtements.

Toute cette joie apportée dans de pauvres familles, dans de tristes vies d'enfants, nous la devons à la persévérante énergie de celles qui se sont émues de la disproportion des ressources et des besoins sans cesse croissants de l'œuvre, et ont songé à assurer son existence grâce à une vente de charité.

M^{lles} Milliard et Maréchal, à qui revient l'honneur de cette initiative, se furent vite assurés le concours d'une dizaine d'anciennes élèves ou d'élèves actuelles du Lycée, et tandis que les unes et les autres commençaient leurs préparatifs, elles se préoccupaient du local.

Une démarche faite auprès de M. le Maire du XVI^e arrondissement nous assura la jouissance d'une vaste salle de la Mairie ; une seconde, faite par M^{me} la Directrice, appuyée d'un mot aimable de M. le recteur, auprès de M. le Ministre des Beaux-Arts, mit à notre disposition les tentures, tables et sièges du garde-meuble national. L'heureuse intervention de M^{lle} Vallée auprès de M. le Préfet de la Seine nous permit d'avoir à profusion et à peu de frais des plantes décoratives, et le 2 février la salle de vente, aux fenêtres tendues de draperies et garnies de plantes vertes, à laquelle on accédait par le grand escalier d'honneur de la Mairie, offrait l'aspect nullement banal d'un grand salon orné pour une réunion intime.

Au centre un comptoir de fleurs, tenu par M^{lles} Nordling et où de gracieuses petites bouquetières venaient à chaque instant remplir leurs corbeilles de violettes, attirait d'abord l'attention. Puis autour de la salle, les comptoirs de papeterie de M^{lles} Rott et Seligmann ; de biscuits de M^{lles} Etlin et Dreyfus, le bazar avec ses articles variés organisé par M^{lle} Maréchal, aidée de nombreuses collaboratrices, le comptoir d'ouvrages de dame de M^{lle} Péliissier, celui d'objets d'arts de M^{lles} Lévy et Vallée se succédaient, disposés avec une ingéniosité qui révélait le bon goût des vendeuses, le buffet organisé par M^{lles} Milliard et Bacholle, et dans les coins des tables à thé fleuries autour desquelles s'entamaient et se prolongeaient les conversations.

Pendant deux jours le mouvement de la vente fut assez actif pour amener à certaines heures l'encombrement et pour permettre de réaliser un bénéfice net de 3.246 francs.

Nous nous applaudissons donc de notre vente qui est un heureux essai. Nous espérons pourtant que l'an-

née prochaine un plus grand nombre encore nous apporteront leur bonne volonté et que spontanément une nouvelle vente s'organisera, ou professeurs, parents, anciennes élèves et élèves du Lycée se trouveront de nouveau réunis dans une généreuse pensée d'action charitable.



NOUVELLES

NÉCROLOGIE :

Nous avons à regretter cette année la mort de Suzanne de CUREL, une de nos plus jeunes sociétaires; d'Hélène BOURGEOIS qui fit partie du Comité, et qui n'a pas cessé pendant sa longue maladie de s'intéresser à l'Association dont elle fut un des membres les plus dévoués; de Marguerite GOURIO de Refuge et de sa sœur, M^{me} d'ESMENARD (née Lucie GOURIO de Refuge).

MARIAGES :

Nous présentons nos félicitations et nos vœux à :

M ^{me} Lucie BOBARD	devenue	M ^{me} FATOUX
Marie-Louise MARCHAND	—	FILLEUX,
Suzanne FRANCK	—	MEUDEL,
Marguerite ROSEAUX	—	VENNIER,
Madeleine BRELET	—	BOUDIN,
Alice de SERBRUN	—	DEMANNE,
Lucie HIRSCH	—	BARBIER,
Gabrielle PARQUET	—	BOUNQUIAU,
Alice DUGUÈNE	—	MAR,
Jeanne DUPONT	—	PILON,
Marguerite BESSON	—	POULAIN,
Gabrielle CAMPE	—	SAGET,
Marguerite DEROY	—	RENNOTTE,
Wilhelmine RINCK	—	PARIS,
Jeanne CHEVALLIER	—	POIRIER,
Louise ALIS	—	DELALANDE,

M ^{lle} Lucie MOREL	devenue	RIVET,
Colette WALWEIN	—	MARTIN,
Marguerite SAINT-JORRE	—	QUESNEL,
Marguerite PECCATTE	—	JAQUAUD,
Eugénie FENARD	—	BOUVARD,
Nathalie SCHÖNE	—	BOURGUIGNON,
Andrée TAVERNIER	—	ROUDENAY,
Suzanne PÉRILLAT	—	BEAUCHAMPS.

NAISSANCES :

Nous envoyons tous nos vœux à :

- M^{mes} LAUR (Jeanne GUINARD) et à son fils.
ALEXANDRE (Mélanie WALL) et à sa fille.
SCHLESSER (Henriette MERSON) et à son fils.
MORISSE (Madeleine MEYER) et à sa fille.
FATOUX (Lucie BOBARD) et à son fils.

EXAMENS :

Nous envoyons nos félicitations aux élèves du Lycée qui ont passé en 1902 le Certificat d'Etudes Secondaires.

M ^{lles} A. BAILLET.	M ^{lles} A. GUILLEMIN-TARAYRE.
G. BEDEAU.	M. A. HUGON.
A. BERNHEIM.	N. RVENIG.
Marie BOULIOL.	M. LABORIE.
Madeleine BOULIOL.	D. LAUGÉE.
L. BOURGOIN.	B. LEHERISSIER.
S. CAHEN.	E. LESESNE.
J. CHEMIN.	M. LEVASSEUR.
M. COQLIN.	J. MALVOISIN.
T. COUDERC.	G. MAURY.
J. COURTIN.	D. MONIEZ.
P. CRESPIN.	L. POMMIER.
I. CROUZET.	C. RESTUIT.
L. CRUET.	M. ROD.
G. DREYFUS.	H. ROTT.
M. DUJARDIN-BEAUMETZ.	J. SEURRE.
M. FOURNIER.	J. TRENEY.
L. GARNIER.	

le Diplôme de fin d'Etudes Secondaires,

M^{lles} M. BEAULAVON.
M. BOYARD.
H. MANUSSOHN.
A. DUPUIS.
H. AUGRY.

M^{lles} A. CHAIRY.
G. NORDLING.
M. PIGANIOL.
A. THORNE.

le Brevet élémentaire.

M^{lles} A. POUCHOUT.
S. MORTREUX.
M. LABORIE.
M. MULLEY.
G. MARCHAL.
A. BAILLET.
Y. TAMPPIER.

M^{lles} G. BEDEAU.
F. CHEMIN.
Y. PAUTARD.
M. ALEXANDRE.
L. BOURGOIN.
L. LAVERLOCHÈRE.

le Brevet supérieur.

M^{lle} A. DUPUIS.



COMMUNICATIONS

Madame la Directrice est toujours à la disposition de celles qui voudraient se faire inscrire pour les cours complémentaires que l'on voudrait pouvoir fonder au Lycée Molière, dès que le nombre des adhérentes le permettra.

La Présidente, M^{me} Abel DELZANT (Andrée Belin), 23, Avenue de Ségur, se tiendra à la disposition des Sociétaires qui auraient à lui parler, de préférence dans la matinée.

AVIS

Nous prions les Sociétaires, pour éviter des frais de poste et de recouvrement, de bien vouloir envoyer leurs cotisations dans la première moitié de l'année financière, c'est-à-dire avant le 1^{er} janvier 1904. La Trésorière se tiendra d'ailleurs à la disposition des Sociétaires le jour de la fête du Lycée. Les cotisations non rentrées le 31 décembre 1903 seront recouvrées par la poste dans le courant de janvier 1904.

Madame la Directrice ou M^{me} DELZANT (Andrée Belin), 23, Avenue de Ségur, Présidente de l'Association Amicale, recevront dès maintenant avec reconnaissance tous les projets qu'on voudra bien leur soumettre en vue de la prochaine fête de rentrée. Par avance, elles adressent leurs remerciements, au nom de l'Association, à celles qui viendront apporter leur collaboration à l'œuvre commune, de quelque façon que ce soit, comme artistes ou comme vendeuses, en illustrant des programmes ou en confectionnant des lots de tombola.



ANNUAIRE

de l'Association Amicale des Anciennes Elèves du Lycée Molière

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. GRÉARD (G. C. ☼, O. I. ☽), Membre de l'Académie Française.

PRÉSIDENTE HONORAIRE :

M^{lle} STOUDE (O. I. ☽), Directrice du Lycée Molière.

MEMBRES DU COMITÉ :

M^{me} DELZANT (Andrée Belin), *Présidente*, 23, avenue de Ségur.

M^{lles} Berthe MILLIARD, *Vice-Présidente*, 7, rue Poisson.

Marguerite BONDOIS, *Secrétaire*, 77, rue Blomet.

Cilly SCHÖNE, *Secrétaire*, 31, rue des Vignes.

Marguerite LELIÈVRE, *Trésorière*, 135, rue Mozart.

Emmeline VIÉNOT, *Trésor.-Adj.*, 12, rue Fondary.

Elise BONDOIS, 77, rue Blomet.

Jeanne CERF, 9, rue Decamps.

Marguerite ÉTLIN, 82, rue du Ranelagh.

Marguerite GIRARD, 9, rue de Passy.

Alice HARDY, 6, avenue Jules Janin.

Dora HERTZ, 43, avenue de l'Alma.

Isabelle de MIGNY, 20, rue Bellini.

Mathilde ROCHET, 129, rue du Ranelagh.

Maria VERRIER, 73, rue des Vignes.

MEMBRES HONORAIRES :

- M^{mes} ARMAGNAT, 7, rue Bosio, Professeur au Lycée Molière.
BAILLS, (O. A. ☞), Économe au Lycée Molière, 71, rue du Ranelagh,
- M^{lles} BAURET, (O. A. ☞), ancien Professeur au Lycée Molière, 19, rue Brochant.
BÉRILLON, Professeur au Lycée Molière, 6, rue de la Sorbonne.
- M. BONDOIS (O. A. ☞), Professeur au Lycée Molière, 77, rue Blomet.
- M^{mes} BOTTOLIER, Maîtresse répétitrice, Stagiaire au Lycée Molière, 127, rue du Ranelagh.
BROIN, Prof. au Lycée Molière, 57, rue Mozart.
BRODY-ZAY, Professeur au Lycée Molière, 3, rue Montholon,
- M^{lles} CHAUVIN, Professeur au Lycée Molière, 3, rue de l'Arbalète.
DUCHEMIN, Professeur au Lycée Molière, 50 bis, rue Perronnet.
DUGARD (O. I. ☞), Professeur au Lycée Molière, 26, rue La Fontaine.
- M^{mes} FLOBERT (O. A. ☞), Professeur au Lycée Molière, 3, rue de la Villa-Yvette.
FICQUET (O. A. ☞), Professeur au Lycée Molière, 5, rue de l'Assomption.
- M^{lle} GIRARD, Maîtresse répétitrice au Lycée Molière, 7, rue des Lilas.
- M^{me} GOFFARD, ancien Professeur au Lycée Molière, à Tanger (Maroc).
- M^{lles} GONEL, Professeur au Lycée Molière, 23, rue La Fontaine.
ISAMBERT, Professeur au Lycée Molière, 37, rue de Passy.
- M^{me} JOBBÉ DUVAL, Professeur au Lycée Molière, 9, rue Pauly.
- M^{lles} KASTLER (O. A. ☞), Professeur au Lycée Molière, 5, rue de l'Assomption.
LEROUX (O. A. ☞), Professeur au Lycée Molière, 3, rue de la Villa-Yvette.

- M^{me} MALLET (O. A. ☿), Professeur au Lycée Molière, 9, rue Poussin.
- M^{lles} MOPPERT, ancienne Répétitrice au Lycée Molière, 56, rue de Dunkerque.
- MORET (O. A. ☿) Professeur au Lycée Molière, 53, avenue de Versailles.
- MM. NICOL (O. I. ☿), Professeur au Lycée Molière, 11, rue de la Tour.
- PELLISSIER (☿ O. I. ☿), Professeur au Lycée Molière, 75, rue de l'Assomption.
- M^{lles} POMMIER, (O. I. ☿), Surveillante générale au Lycée Molière, 71, rue du Ranelagh.
- SCOTT (O. A. ☿), Professeur au Lycée Molière, 84, avenue de Versailles.
- M^{me} TURPIN (O. A. ☿), Professeur au Lycée Molière, 53, rue Mozart.

MEMBRE D'HONNEUR :

- M. MAURY, 109, rue du Ranelagh.

MEMBRE BIENFAITEUR :

- M^{me} BARPELÈS, 143, rue de la Pompe.

MEMBRES FONDATEURS :

- M^{lles} STOUDE (O. I. ☿), Directrice du Lycée Molière.
- MORIA (O. I. ☿), Professeur au Lycée Molière, 89, rue du Cherche-Midi.

SOCIÉTAIRES PERPÉTUELLES :

- M^{lle} JEANNE REGNAULT, à Périers (Manche).
- M^{me} SCHMITT (LOUISE REGNAULT), 281, route de Dieppe, à Deville-lès-Rouen (Seine-Inférieure).
- M^{lle} HÉLÈNE DARDET, Professeur au Collège de Jeunes Filles, 5, rue du Temple, Saumur.

SOCIÉTAIRES :

- M^{lles} FANNY BACHEM, 15, avenue Jules-Janin.
- MARIE BACHOLLE, 26 bis, rue La Fontaine.
- M^{mes} BARBIER (LUCIE HIRSCH), Alinda Terrace, Bangor Pays de Galles.
- BAYLE (GERMAINE VASTICAR), 20, rue St-Ferdinand.
- M^{lles} STÉPHANIE BEAUMANN, directrice de l'École à Verzenay (Marne).

- M^{lles} Marcelle BEAULAVON, 57, rue Boileau.
Madeleine BERTON, 7, rue Picot.
Thérèse BUISSON, 9, rue Bosio.
- M^{me} BOBIN (YVONNE POIBIER), 10, rue Poisson.
- M^{lles} Marguerite BOMPARD, 98, rue Demours.
Marguerite BONDOIS, 77, rue Blomet.
Elise BONDOIS, 77, rue Blomet.
Louise BONDOIS, 77, rue Blomet.
Lucie BOTZ, rue Ste-Marguerite, Reims.
Marcelle BOUGUERET, 8, rue Michel-Ange.
- M^{me} BOURDIER, (LOUISE DURAND), 18, rue St-Lazare.
- M^{lles} Anne-Marie BOURGEOIS, 4, rue Mirabeau.
Marie BOYARD, 25, rue de Lübeck.
- M^{mes} BOUDIN, (Madeleine BRELET), 22, rue du Cours
Alençon.
BOURGUIGNON (Nathalie SCHÖNE), 20, avenue de la
République.
BEAUCHAMPS, (Suzanne PÉRILLAT), 18, avenue La
Bourdonnais.
- M^{lles} Jeanne CERF, 9, rue Decamps.
Lucie CERF, 9, rue Decamps.
Alice CERF, 9, rue Decamps.
Lucie CHARVOT, 42, rue du Ranelagh.
Gabrielle CHAINTREUIL, 20 rue Scheffer.
Alice CHAIRY, 60, rue de Ranelagh.
- M^{me} CHORAT, (Marguerite FINET), 5, rue Dutot.
- M^{lles} Marguerite CLAR, 71, rue du Ranelagh.
Evelyn CLARKE, Entwood Court, Handsworth
Birmingham.
Louise CLARKE, Entwood Court, Handsworth Bir-
mingham.
Marguerite COMBE, 4, rue de la Pompe.
Yvonne COLOT, 26, rue Davioud.
Emilie CROUZET, 14, rue Antoine Roucher.
Mathilde de CUREL, 83, rue de l'Assomption.
Madeleine DESCUBES, 48, rue de Dunkerque.
Berthe DEGA, 6, rue de la Sorbonne.
Léontine DELFOLIE, 106, rue de la Pompe.
- M^{me} DELZANT, (Andrée BELIX), 23, avenue de Ségur.
- M^{lle} Elise DREYFUS, 82, rue du Ranelagh.

- M^{lles} Béatrice DREYFUS, 1 bis, impasse Cothenet.
Thérèse DUBOSC, 185, rue du faubourg St-Denis.
Henriette DUPUY, 43, rue Théophile Gautier.
Marcelle DUPUY, 43, rue Théophile Gautier.
Laurence DUPUY, 43, rue Théophile Gautier.
- M^{me} DUPUY, (Lucie JUMENTIÉ), maison Doria, avenue
d'Assas, Montpellier.
- M^{lles} Aline DURAND, 2, place d'Anvers.
Madeleine DUSUZEAU, 187, rue du faub. St-Denis.
Mathilde DUCHEMIN, 50 bis, rue Perronnet Neuilly.
Marguerite ETLIN, 82, rue du Ranelagh.
Renée FALLECK, 2, rue de Siam.
Rosita FINALY, 12, rue Pierre Charron.
- M^{mes} FESCHOTTE, (Louise TRIAIRE), Collège de St-Ger-
main en Laye.
FOUCHER, (Julia LESREL), 204, aven. de Versailles.
- M^{lles} Frida GESSNER, 43, avenue de l'Alma.
Marguerite GIRARD, 9, rue de Passy.
Gabrielle GODEFROY, 10, rue Molitor.
Marguerite GRIGNAN, directrice des cours secon-
daires à Coulommiers.
Louise GUÉBIN, 38, rue de la Pompe.
- M^{me} GUIGNOT, (Marthe POMMIER), 61, rue de Rome.
- M^{lles} Jeanne GUENEAU, 137, rue Mozart.
Fernande HALPHEN, 9, rue Poussin.
Alice HARDY, 6, avenue Jules Janin.
Marthe HARDY, 6, avenue Jules Janin.
Dora HERTZ, 43, avenue de l'Alma.
Lucie HERVÉ, chez M^{lle} Lefavrais, 11, rue Monge-
not, St-Mandé.
Henriette HÉCART, professeur au lycée de jeunes
filles, Guéret.
M. A. HUGON, 30, av. Verdier, au grand Montrouge.
Marguerite JUMENTIÉ, 126, rue de la Pompe.
- M^{me} DE JONCIÈRES, (Fanny WILLIAMS), 21, boulevard
Haussmann.
- M^{lles} Jeanne JOLIOT, 45, rue Boulainvilliers.
Jeanne KORBOWICZ, 9, rue de la Tour.
Nellie KRATZEISEN, 7, rue Faustin Hélie.
Suzanne KLIPPFEL.

- M^{lles} Andrée KARPELÈS, 145, rue de la Pompe.
Arsène LEBLANC, 18, rue La Fontaine.
Marthe LEBLANC, villa Montmorency.
Marguerite LELIÈVRE, 135, rue Mozart.
Caroline LEMAIRE, 19, rue de Boulaivilliers.
Yvonne LÉRI, 4, rue de Sontay.
Madeleine LÉRI, 4, rue de Sontay.
Marie-Thérèse LESOURD, 16, rue Copernic.
Marguerite LEVASSEUR, 67, rue du Ranelagh.
Marcelle LEVASSEUR, 67, rue du Ranelagh.
Alice LAVALLEZ, 31, rue Théophile Gauthier.
- M^{me} LÉVY, (Léa KAHN), 77, avenue de St-Mandé.
- M^{lles} Germaine LEMOYNE, 6, avenue Perrichant.
Jeanne LONGLEY les Sophoras, parc des Grimettes, Meudon.
Marthe LONCLE, 44, rue des Petites Ecuries.
Henriette LOWENGARD, 2, rue d'Auteuil.
Emilie LOWENGARD, 2, rue d'Auteuil.
Berthe LOWENGARD, 2, rue d'Auteuil.
Jeanne LÉVY, 16, rue Adolphe Yvon.
Hélène LUBLIN, 20, Fredensvey, Charlottenland (Danemark).
Hébé LOPEZ-PENHA, 108, rue du Ranelagh.
- M^{me} LHOUMEAU (Laure HENDRICKX), 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly-sur-Seine.
- M^{lles} Jeanne MANTOY, 7, rue Vineuse.
Lucie MANTOY, 7, rue Vineuse,
Gabrielle MARÉCHAL, 5, impasse des Prêtres.
Madeleine MARION, Professeur au Lycée de jeunes filles, Bordeaux.
- M^{mes} MARILLIER (Juliette CHRISTOPHE), 56, rue Mozart.
MARCHAND (Alice FINET), 5, rue Dutot.
MASTBAUM (Lucie DREYFUS-WINTER), 1, rue Davioud.
- M^{lles} Cécile MAYER, 84, rue du Ranelagh
Hélène MANUSOHN, 133, rue du Ranelagh.
- M^{me} MENDEL (SUZANNE FRANCK), 6, rue St-Symphorien, Reims.
- M^{lles} Alice MEURER, 17, rue Davioud.
Camille MICHEL-BRIAND, 8, rue Pierre Guérin.
Isabelle de MIGNY, 20, rue Bellini.

- M^{lles} Berthe MILLIARD, 7, rue Poisson.
Renée de MONTMORT, 6, rue Féron.
- M^{me} MORISSE (M. MEYER), 42, rue de Paris, Etampes.
- M^{lles} Léonie NOBLET, 58, boul. de Strasbourg, Neuilly.
Hadda NORBLING, 17, rue Montrosier, Neuilly.
Raymonde NUN-GIRARDIN, 122, rue La Fontaine.
Suzanne PICARD, 9, rue de la Tour.
- M^{me} PAYEN (Elise GAUTIER), 68, rue Pierre Charron.
- M^{lle} Marcelle PIGOIS, 31, rue de Bellevue, Boulogne-sur-Seine.
- M^{mes} POIRIER, (Jeanne CHEVALLIER), Conches (Eure).
POLLET (Jeanne STÉRIN), 54, rue d'Arenberg, Bruxelles.
- M^{lle} Hélène PORTA, Ecole Normale primaire, Vannes, (Morbihan).
- M^{me} RAYMOND (Eugénie PEYTRAL), 34, avenue Kléber.
- M^{lle} Jeanne REGNAULT, Périers (Manche).
- M^{mes} RENNOTTE (Marguerite DERROY), 12, pl. de Vaugirard.
RIVET (Lucie MORET), 54, avenue de Neuilly.
- M^{lle} Mathilde ROCHET, 129, rue du Ranelagh.
- M^{me} SAVOIRE (Edmée PELTIER), 11, boul. Haussmann.
- M^{lles} Marie SALOMON, 37, rue Vernet.
Sophie SCHMID, Neubrunn Tübach, canton de St-Gall (Suisse).
- M^{mes} SCHMITT (Louise REGNAULT), 281, route de Dieppe, Déville-les-Rouen (Seine-Inférieure).
SCHLESSER (Henriette MERSON), 80, rue du Ranelagh.
- M^{lles} Cilly SCHÖNE, 31, rue des Vignes.
Hélène THOMAS, 1, rue de la Station, Douai.
Annie THORNE, chez M^{lle} Courtois, 6 bis, rue de l'Assomption.
Madeleine VALLÉ, 11, rue Marbeuf.
Hélène VERLY, 90, rue St-Charles.
Hélène VIÉNOT, 12, rue Fondary.
Emmeline VIÉNOT, 12, rue Fondary.
Maria VERRIER, 73, rue des Vignes.
- M^{me} VÉZES (Madeleine JOUBERT), 16, rue Saubat, Bordeaux.
- M^{lles} Gabrielle WAHL, 10, rue de la Pompe.
Marie-Louise WAHL, 10, rue de la Pompe.

M^{me} RONDENAY (Andrée TAVERNIER), 27, rue du Docteur
Blanche.

ASPIRANTES

- M^{lles} Marcelle ALLARD, 44, rue Mozart.
Jeanne AUBRESPY, 45, rue de Boulainvilliers.
Suzanne ANDRÉ, Villa T. S. Bois de Boulogne,
près le pont de Suresnes.
Alice AUBRESPY, 45, rue de Boulainvilliers.
Gabrielle BEDEAU, 8, rue Fondary.
M. BEDEAU, 8, rue Fondary.
Sophie BERHEIM, 7, rue Guichard.
Amélie BERHEIM, 7, rue Guichard.
Alice BAILLET, 83, rue de l'Assomption.
Paule BAUDRILLART, 66, avenue de Versailles.
Marcelle BISSON, 46, Avenue Henri-Martin.
Marie BOULIOL, 96, rue La Fontaine.
Madeleine BOULIOL, 96, rue La Fontaine.
Marguerite BON, 26 bis, rue La Fontaine.
Marguerite BOTTOLIER, 127, rue du Ranelagh.
Jeanne BOYER, 37, quai de Grenelle.
Sophie CAHEN, 8, Chaussée de la Muette.
Isabelle CROUZET, 14, rue Antoine-Roucher.
L. CRUET, 10, Avenue d'Eylau.
Jeanne COURTIN, 26 bis, rue La Fontaine.
Lucie DELMAS, 82, rue de Passy.
Suzanne DEVILLE, 7, rue Alboni.
Marcelle DEVILLE, 7, rue Alboni.
Gabrielle DREYFUS, 1 bis, Impasse Cothenet.
Madeleine DREYFUS, 44, rue Mozart.
Charlotte DOUCHEZ, 10, rue Molitor.
Jeanne DUPOTET DE BRÉVON, 69, rue des Entrepreneurs.
M. FOURNIER, 5, rue Molitor.
ANSA FRAENKEL.
Henriette GUERBEAU, 9, rue Guichard.
Hélène GISSNER, 43, Avenue de l'Alma.
Marie HALPHEN, 8 bis, Chaussée de la Muette.
Eugénie HALPÉRINE, 66, rue du Ranelagh.
Marguerite HIRSCH, 53, Avenue Malakoff.

- M^{lles} Suzanne HIRSCH, 53, Avenue Malakoff.
Denise JALABERT, 29, rue Greuze.
Elisa LESESNE, 63, rue Mozart.
Henriette LESOBRE, 41, R^{te} des Moulineaux, Issy.
Blanche LEHÉRISSIER, 19, rue Théophile-Gautier.
Louise LEHÉRISSIER, 19, rue Théophile-Gautier.
Madeleine LÉVI-ALVARÈS, 111, rue de la Tour.
Emma LÉVY, 29, Avenue Henri-Martin.
Germaine MARCHAL, 7, rue Bosio.
Geneviève MAURY, 109, rue du Ranelagh.
Jeanné MAILLART, 4, rue Pétrarque.
Suzanne MAZURIER, 6, rue Pierre-Guérin.
Jeanne MALVOISIN, 7, rue Robert le Coin.
Lucienne MERWART, 41, rue Mozart.
Madeleine MULLEY, 1, rue Camou.
D. MONIEZ, 7, rue Alboni.
Jeanne MISPOULET, 75, rue de l'Assomption.
Alice NORDLING, 17, rue Montrosier, Neuilly.
Paulette PAQUIN, 2 bis, Villa Saïd.
Juliane PAQUIN, 2 bis, Villa Saïd.
Marguerite PAQUIN, 2 bis, Villa Saïd.
Yvonne PETIT, 127, rue du Ranelagh.
Marthe PETITPONT, Choisy-le-Roi (Seine).
Jeanne POIRIER, 8, rue Duban.
L. POMMIER, 5, rue de l'Assomption.
Angèle PONCHONT, 64, rue des Entrepreneurs.
Paule PONTSEVREZ, 97, avenue de Versailles.
Marguerite RADAIS, 4, rue Poussin.
Hélène ROTT, 50, avenue du Trocadéro.
Clotilde RESTUIT, à Douarnenez (Finistère).
Marie ROD, 17, rue Erlanger.
Jeanne SEURRE, 46, rue Mozart.
Renée SELIGMANN, 57, avenue de Villiers.
Marcelle WAHL, 5, rue Faustin Hélic.
YVONNE WALBAUM, 9, avenue de Boufflers, Villa
Montmorency.